

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2019

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 22 janvier 2019 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, Mme MESTRE Hélène, M. PAULET Sébastien, Maires Adjoints, M. FARY Jean-François, M. LOINTIER Jean-Michel, M. ANASTACIO José, M BESSON Nicolas.

Absents : Mme JAFFEL-LAVIE, M. VALLON (qui a donné procuration à M. BERTHELOT), Mme BINET, M. MARQUES (qui a donné procuration à M. PAULET), M. ZAJIC (qui a donné procuration à M. BESSON).

Secrétaire de séance : Mme JACQUET Marie-Laure.

Avant d'aborder les différentes questions à l'ordre du jour, le maire a donné lecture du compte rendu de la séance du 06 décembre 2018 qui a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX ET D'UN PARCOURS DE SANTE

Le Conseil Municipal décide de retenir, sur proposition de la commission d'appel d'offres, l'entreprise COLAS RHONE AUVERGNE pour un montant de marché de 166 789.67 € H.T..

2. REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Le Conseil décide de fixer la rémunération des agents recenseurs à 1 500 € brut par personne.

3. CONTRAT ENTRETIEN CHAUDIERE

Le Conseil retient la proposition de l'entreprise CF2 chastang à raison de 115 € H.T. par chaudière.

4. ACQUISITION D'UN TRACTEUR

Le Conseil décide de retenir la proposition des Ets Marchadier pour un tracteur d'occasion pour un montant de 29 880 € avec reprise de l'ancien pour un montant de 4 000 €.

5. ACQUISITION MATERIEL AGRICOLE

Le Conseil retient la proposition des Ets Marchadier pour du matériel agricole neuf pour un montant de 10 080 €.

6. PRECISIONS SUR LA MISE EN PLACE DU COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL

Le Conseil précise que les montants mini et maxi prévus pour chaque groupe de fonction s'appliquent individuellement, même pour les membres appartenant au même groupe.

7. FIXATION D'UNE AIDE AUX JEUNES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DE LA COMMUNE DE CHARBONNIER LES MINES

Le Conseil décide d'octroyer une aide de 200 € à Céline ROUX, devenue championne de France amateur Endurance Equestre en 2018.

8. FIXATION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT ANNEE 2019

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs de la redevance d'assainissement année 2018 au mêmes taux que ceux fixés au cours de l'année de l'année 2017, à savoir :

- 25 € : part fixe
- 1 € par m3 d'eau consommée : part variable.

9. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COMITE DES FETES : ANIMATION DU REPAS DU C.C.A.S.

Le Conseil décide de verser la somme de 150 € au comité des Fêtes pour le remboursement de l'animation du repas du C.C.A.S..

10. QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal est sollicité pour une demande de subvention de la part du Collège Jules Ferry pour l'organisation d'un voyage scolaire à Paris. Compte tenu des difficultés liées au versement de la subvention, le Conseil décide de rejeter cette demande.

Le Maire informe les élus de la proposition de l'Agglo pays d'Issoire d'installer dans les communes une signalétique pour faire connaître les richesses patrimoniales locales . Le Conseil accepte cette proposition.

Une nouvelle équipe est en place à la bibliothèque municipale pour l'animation de celle-ci. Un nouveau meuble pour le rangement des livres d'enfants est nécessaire. La demande sera examinée au moment de la préparation du budget.

Une 2ème tranche de travaux d'enfouissement des réseaux est programmée au printemps 2019. Les travaux d'éclairage public s'élève à 17 502.00 € H.T. et les travaux d'enfouissement de réseaux, à 19 200 € TTC, à charge de la Commune. Une troisième sera lancée en 2020.